



Les Ours Blancs  
Siège Social :  
Plage du Port Vieux  
64200 BIARRITZ  
[oursblancsbiarritz@gmail.com](mailto:oursblancsbiarritz@gmail.com)

## Réunion du Comité des Ours Blancs

**Mercredi 3 janvier à 18h, chez Christine Rannou-Ader, Biarritz**

**Présents** : Laurence CASTEL, Jean-Bernard COLAS, Philip DAWSON, Pascale GAILLARD, Victoria LAVIE, Patrick MEVEL, Claire MIRTAIN, Philippe NAUDET, Christine RANNOU-ADER, Claire SAINT-MARTIN-LOPEZ, Joël THEVENIN

Les 11 membres du comité sont donc présents.

**Invité** : Hervé Thévenin

### **Ordre du jour**

- (1) Modification des statuts et du règlement intérieur**
- (2) Assurance du club et des dirigeants**
- (3) Point sur l'exposition à la crypte**
- (4) AGE (modification des statuts et du règlement intérieur)**
- (5) AGO (notamment renouvellement du comité)**
- (6) Comptes 2017**
- (7) Gestion des Oursons et de la liste d'attente**
- (8) Respect des arrêtés municipaux d'interdiction des bains**
- (9) Bain du 6 janvier (TF1)**
- (10) Questions diverses**

### **(1) Modification des statuts et du règlement intérieur**

Hervé Thévenin nous présente l'état d'avancement des travaux de la commission de modification qui comprend, outre lui-même, Christian Klein, Joël Lopez, Philippe Naudet. Les projets des nouveaux statuts et règlement intérieur sont quasiment terminés à quelques ajustements près.

Le comité est d'accord avec les orientations proposées. Le projet définitif sera soumis au vote des membres actifs lors de l'AGE.

A noter la proposition de suppression du statut de « sympathisant » qui, dans une première phase du projet de modification, était a priori réservé aux amateurs de bain de mer en toutes saisons n'habitant pas la région et donc incapables de satisfaire aux contraintes de la période probatoire. Par conséquent et dans la pratique, seuls les résidents de la côte basque pourront devenir membres.

## **(2) Assurance RC du club et des dirigeants**

Le club possède déjà une assurance RC mais nous ne connaissons pas vraiment les conditions d'application de cette garantie.

Par exemple, il n'est pas sûr que les invités qui entrent dans le local pour aller se baigner ensuite soient bien pris en charge par l'assurance du club. Cela risque de nous obliger à leur faire signer une décharge à chaque fois.

Nous n'avons pas non plus de garantie « assistance juridique » laquelle nous aurait bien servi lors des épisodes avec les Baigneuses et Aquadeus (malfaçons sur les maillots de bain).

Enfin nous ne savons pas dans quelle mesure l'assurance des dirigeants est prise en charge.

Le problème est que les différentes compagnies d'assurance consultées proposent des prix qui varient du simple au triple sans que nous comprenions bien ce qui est couvert.

Pour mieux cerner ces problèmes, le comité délègue Hervé Thévenin et Philippe Naudet pour assister à une réunion d'information spécifique qui aura lieu le jeudi 11 janvier à 18 :15 h à la maison des associations de Bayonne sur le thème « La responsabilité des dirigeants » :

- Responsabilité civile, responsabilité pénale, obligations d'assurance, qui est responsable en cas d'accident, quels risques encourus par le président, etc.

## **(3) Point sur l'exposition à la crypte**

De l'avis général l'exposition a été un succès populaire. La fréquentation s'est établie à 290 personnes par jour ce qui est remarquable (2300 visites en 9 jours + 300 personnes au vernissage).

Les nombreux commentaires postés sur le livre d'or sont élogieux.

Les visiteurs ont notamment apprécié l'aspect pédagogique et ludique de l'exposition.

27 livres ont été vendus. En revanche la vente des cartes postales n'a pas bien marché.

Le comité remercie tous les bénévoles qui se sont consacrés à la réussite de cette exposition au-delà de la frontière des horaires, notamment la commission ad-hoc créée à cet effet.

Apparemment la médiathèque de Biarritz semble très intéressée pour la tenue de cette même exposition dans ses locaux. Nous allons réfléchir à un tel événement, avec vente de livres et dédicaces.

#### **(4) AGE 2018**

L'AGE aura lieu le **dimanche 4 février à 10 heures** probablement au Grand Large. Son unique objet sera l'approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur.

#### **(5) AGO 2018**

L'AGO aura lieu dans la foulée de l'AGE. Hormis les classiques points à l'ordre du jour, il s'agira surtout cette année de renouveler le comité.

Le comité sollicite donc les membres désireux de se porter candidat en attirant leur attention sur la date limite de dépôt des candidatures fixée selon les statuts à 15 jours avant la date de l'AGO, soit le samedi 20 janvier 2018. Les candidatures peuvent se faire soit par courrier soit par mail sur le site Gmail du club.

La liste des candidats sera affichée au local.

#### **(6) Comptes 2017**

Au 31 décembre 2017, la situation comptable est la suivante :

- Livret A : 3500 €
- Compte-courant : 364 €
- Coût net pour le club du Gala de lancement du livre : 1800 €
- Coût net pour le club de l'exposition à la crypte : 1600 €

#### **(7) Gestion des Oursons et de la liste d'attente**

Les candidatures à l'entrée dans le club sont de plus en plus importantes. Par exemple, outre les 10 oursons actuellement en probatoire, nous avons déjà 16 personnes inscrites sur la liste d'attente désormais gérée par Claire Mirtain.

Conformément à l'usage mis en œuvre lors des deux dernières AGO, ce sont bien entendu les membres qui fixeront par un vote le nombre d'Oursons à admettre pour la prochaine saison 2018/19.

Nous envisageons cependant une amélioration de la gestion des Oursons. Actuellement, un Ourson qui fait défaut, c'est-à-dire qui ne se baigne pas avec suffisamment d'assiduité, et qui a donc peu de chances de devenir membre en juin, bloque inutilement l'avancement des candidats sur la liste d'attente.

Par conséquent il serait logique et juste de revoir la liste des Oursons au 15 janvier de chaque année -avant l'AGO- en éliminant les Oursons défaillants ce qui permettrait à quelques candidats sur liste d'attente d'accéder au statut d'Ourson. Ce serait évidemment au comité de choisir dans la liste d'attente et dans l'ordre chronologique des inscriptions les candidats les plus assidus aux bains.

Pour faciliter cette pratique, le mieux serait de ne pas faire payer de cotisation aux Oursons dès le mois d'octobre, mais d'en exiger le paiement seulement lors de l'AGE. De cette façon, aucun remboursement ne serait à effectuer pour un Ourson exclu.

### **(8) Respect des arrêtés municipaux d'interdiction des bains**

Le non-respect souvent constaté des arrêtés d'interdiction porte préjudice à la réputation des Ours.

Il est vrai que cela est souvent dû au retard de la diffusion des alertes. Pour accélérer cette diffusion, le comité va désormais s'appuyer sur Philip Dawson qui consulte régulièrement sa messagerie et est donc mieux à même de réagir vite par diffusion générale sur la messagerie Gmail des Ours.

### **(9) Bain du 6 janvier avec TF1**

Rappelons que ce bain remplace celui du 1 er janvier qui avait été annulé compte tenu des conditions exécrales de la mer.

Le temps est annoncé pluvieux et il faut donc envisager un possible repli dans le local du club.

Tenue : maillot des Ours

Participation demandée : Champagne, galette des rois, etc...

### **(10) Divers**

Le comité désire remercier les « Ateliers du chocolat » pour leurs fournitures lors des derniers événements.

Victoria Lavie se propose de leur donner un livre des Ours avec une carte de remerciement.

La réunion se termine à 22 h

Le secrétaire, Joël Thévenin



